

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Demande de subvention au Département au titre des équipements de proximité pour des travaux de réfection et sécurisation du parking P4 à La Vattay		<u>SEANCE DU 10.06.2025</u> <u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. M.C. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ. <u>Secrétaire de séance</u> : D. JULLIARD <u>Pouvoir</u> : E. LEE donne pouvoir à M. VUILLERMOZ
Date de convocation : 04.06.2025	Nb de conseillers En exercice : 10	
Date d’affichage : 11.06.2025	Présents : 9 Votants : 10	
N° Délibération 01247.2025.06.027	Pouvoir :1	

OBJET : GESTION FINANCIERE – Demande de subvention au Département au titre des équipements de proximité pour des travaux de réfection et sécurisation du parking P4 à La Vattay

Madame le maire indique que le parking P4 de la Vattay (celui situé le plus près du foyer de ski nordique) est très dégradé dans plusieurs zones. A l'automne 2022, il avait été constaté des désordres déjà prononcés, mais le choix avait été fait de procéder à un comblement à froid des trous les plus importants, pour ne pas charger les dépenses communales par des dépenses imprévues en fin d'année. Trois hivers se sont écoulés depuis et la situation s'est aggravée : si certaines réparations ont tenu, d'autres non, de nouvelles dégradations sont apparues, d'autres se sont aggravées.

La situation est telle sur certaines zones qu'elle représente un danger pour les piétons et les automobilistes (risques de fracture de cheville, de chute, de rupture de roue ou d'essieu).

En conséquence la sécurité des utilisateurs du parking impose une réfection partielle. Seules les zones les plus dégradées (principalement, la partie centrale, la plus circulée, l'entrée et la sortie) seront refaites.

Cette réfection, nécessaire pour des impératifs de sécurité, aura comme effet annexe d'éviter une dégradation de l'image du site d'activités nordiques de la Vattay, sachant en outre que c'est le parking le plus fréquenté du site. Au demeurant, sa situation en altitude (1260 m), avec trafic essentiellement en hiver et passage d'engins (camions de livraison, matériel de déneigement notamment) accentue le rythme de dégradation.

La commune de Mijoux a déjà dû procéder en urgence fin 2022 sur ses fonds propres à la réfection partielle de deux autres parkings de la Vattay, possédés en commun avec la commune de Gex, alors même qu'elle ne reçoit aucune ressource des activités du site nordique. Il s'agit donc d'une charge très lourde pour une petite commune.

En conséquence elle sollicite du Département une subvention de 30 % du coût hors taxe, estimé à 47 000 €), soit 14 100 €.

Ce type d'équipements est en effet éligible à une subvention départementale dans le cadre du pacte de territoire 2024-2026, rubrique Equipements de proximité, au titre des dépenses liées à la voirie et à la sécurité.

Le plan de financement est le suivant :

SOURCES	MONTANT (€ HT)	TAUX (%)
FONDS PROPRES	32 900	70
CONSEIL DEPARTEMENTAL	14 100	30
TOTAL HT	47 000	100

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement prévisionnel, décrit ci-dessus et notamment la demande de subvention départementale ;
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- Autorise le maire à déposer une demande d'aide financière à hauteur de 30% et signer tous documents relatifs à cette opération.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 10 (dont 1 pouvoir)
DELIBERATION N°01247.2025.06.027

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET